



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



## Moratoire sur les énergies renouvelables : une mesure inacceptable pour les agriculteurs !

*Paris, le 23 juin 2025*

**Bien que la FNSEA soit consciente des contraintes budgétaires de l'État, elle exprime sa plus vive opposition à l'adoption par l'Assemblée nationale d'un moratoire général et brutal sur les énergies renouvelables électriques, ainsi qu'à la suppression des objectifs de production de biocarburants. Ces amendements, votés sans aucune concertation avec les acteurs des filières concernées, sont incompréhensibles pour le monde agricole.**

Grâce à la production photovoltaïque, à l'agrivoltaïsme, à la méthanisation et aux biocarburants, les agriculteurs français sont des acteurs centraux de la transition énergétique en France. Ces projets sont essentiels pour :

- Renforcer l'autonomie énergétique des fermes ;
- Permettre la rénovation et le développement de bâtiments agricoles qui renforce la résilience économique des agriculteurs ;
- Diversifier les revenus ;
- Réduire l'empreinte carbone des exploitations et contribuer à décarboner les autres secteurs en participant à l'électrification des usages ;
- Contribuer à la souveraineté énergétique du pays tout en préservant, voire développant, la souveraineté alimentaire grâce à des garde-fous portés par la profession agricole ;
- Répondre à la décarbonation du secteur des carburants liquides et des besoins protéiques de l'alimentation animale par les biocarburants.

**CONTACT PRESSE :**

**Antoine Giacomazzo**

[antoine.giacomazzo@reseaufnsea.fr](mailto:antoine.giacomazzo@reseaufnsea.fr)

07 78 11 69 86

En bloquant tous les projets en cours ou à venir, ce moratoire remet en cause des années d'engagement, d'investissement et de travail sur le terrain ! C'est un coup économique brutal pour les milliers d'agriculteurs développant des projets ancrés dans les territoires et qui contribuent aux transitions agricoles et bas-carbone.

La FNSEA appelle les parlementaires à sortir des postures politiques et à prendre leurs responsabilités en retirant le moratoire.

